

Durabilité des Appellations d'origine protégées (AOP) et attentes sociétales

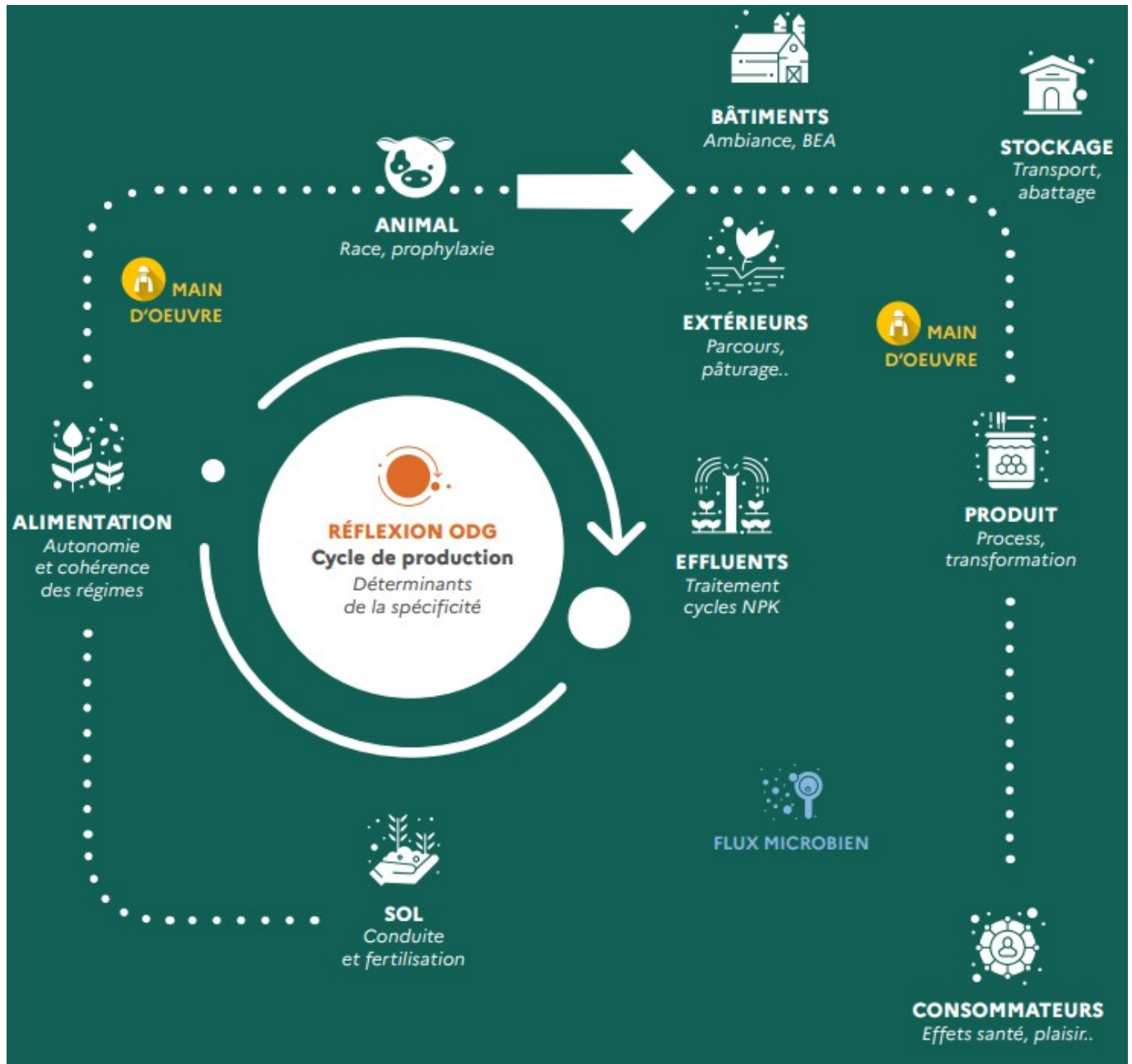
18 janvier 2024

Le Comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaires et forestières (CNAOP), de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), a publié un ensemble de fiches pour alimenter la réflexion des professionnels (figure) en vue d'une amélioration de leurs pratiques. Les évolutions visent à préserver les caractéristiques des produits tout en les adaptant le mieux possible aux marchés et aux attentes sociétales.

Les six fiches sur les productions animales portent sur les races, le logement des animaux et le bien-être animal, les traitements vétérinaires (amélioration de la prévention), l'alimentation, la biodiversité de la production laitière, le transport et l'abattage. Les six fiches rédigées pour les productions végétales concernent, elles, les variétés utilisées, les modes de conduite des cultures (extensifs) et les densités (taille des parcelles, infrastructures agro-écologiques), l'entretien des parcelles et leur enherbement, les traitements phytosanitaires, la gestion de l'eau ainsi que l'état de maturité lors de la récolte ou de la cueillette. Une fiche transversale concerne la fertilisation des productions végétales afin, notamment, de favoriser une meilleure utilisation des effluents d'élevages.

Les fiches sont illustrées par des dispositions déjà prises dans certains cahiers des charges. Elles font aussi référence aux articulations possibles avec d'autres démarches existantes (ex. certification environnementale, plan AOP laitières durables). Dans chacune d'elles, des renvois sont effectués aux règlements de l'Union européenne, à des extraits du Code rural et de la pêche maritime, à des directives, avis de l'ANSES, chartes de bonnes pratiques, etc. Les pistes proposées visent à favoriser la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, l'extensification et l'écologisation des pratiques, et à augmenter le nombre de travailleurs impliqués dans les exploitations. À terme, de telles évolutions pourraient impacter les cahiers des charges ainsi que l'ensemble des pratiques des producteurs.

Exemple de démarche de réflexion dans le secteur animal



Source : INAO

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [Institut national de l'origine et de la qualité](https://www.inao.fr/) (INAO)